

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation 10/02/2023

*Date d’Affichage : 10/02/2023

*Conseillers en exercice : 23

*Présents : 14

*Votants : 19

L’an deux mil vingt trois, le 16 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Claudine BARRIE, Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Michel PLAIGNAUD, Monsieur Mohammed NIFA, Adjoint

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Monsieur Fodié DIARRA, Monsieur David DUMEUNIER, Madame Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monique MORNACCO, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

Etaient absents excusés :

Madame Murielle FANOUILLE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Monsieur Bernard GLENAT pouvoir à Madame Florence Ville-VALLEE,

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Madame Céline POUTEAU pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Madame Isabelle LACOUR pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE,

Madame Rima Sophie GHADBAN, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR,

Monsieur Mohammed NIFA a été désigné Secrétaire de séance.

***DEL 6 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L’AGENCE
NATIONALE DU SPORT-PLAN 5000 TERRAINS DE SPORT***

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l’exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur Mohammed NIFA, Maire Adjoint délégué aux Sports, Animation, Jeunesse

Considérant le Projet d’aménagement d’un circuit training intergénérationnel pour tout type de pratiquants : seniors et hommes, femmes, personnes à mobilité réduite et adolescents au Parc de la Tuilerie,

Considérant l’avis favorable à l’unanimité de la commission des finances du jeudi 9 février 2023,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l’unanimité,

DEMANDE à l’Agence Nationale du Sport une Subvention Plan 5000 Terrains de Sport – Année 2023
Selon le plan de financement ci-après :

REALISATION CIRCUIT TRAINING - 5000 terrains de sport

Designation	Montant HT	Subvention Région	ANS	Commune HT
réalisation d'un circuit training intergénérationnel dans le parc de la Tuilerie	111 022.40 €	30 000,00 €	58 817.92 €	22 204.48 €

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification

Fait à Margency, le 17/02/2023

Le Maire,

